

Retour du plus stylé des concours bois

Lancement de la 4ème édition du concours Vitalit'y

FIBOIS BFC organise, avec le soutien de la Région Bourgogne-Franche-Comté et de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF), la 4ème édition du concours de design et d'aménagement VITALIT'Y.

L'objectif est clair : demander aux jeunes diplômés et aux étudiants d'imaginer un espace de 28 m2 pouvant accueillir 2,8 personnes, en valorisant le bois et les dérivés bois locaux. Futurs participants, il y a du pain sur la planche !

Pourquoi VITALIT'Y ?

Avec VITALIT'Y, la filière forêt-bois souhaite mettre en lumière **les possibilités de construire, rénover et d'aménager, qu'offrent le bois et ses dérivés**, le tout en donnant une chance aux étudiants et jeunes diplômés de mettre en avant leur projet et leurs savoir-faire.

Ce concours a plusieurs finalités :

- **Développer l'utilisation du bois** de Bourgogne-Franche-Comté : bois massifs, produits dérivés du bois et des fibres végétales
- Concevoir et **assurer une mise en œuvre simplifiée du bois** et des fibres végétales de Bourgogne-Franche-Comté
- Prendre en compte les préceptes du **low-tech dans la conception et la mise en œuvre du projet** : optimiser ce qui est nécessaire, supprimer ce qui est en trop.

VITALIT'Y, c'est pour qui ?

Le concours est ouvert **aux étudiants** affiliés à des établissements ou cycles d'enseignement de design ou architecture de France, et **aux jeunes diplômés de moins de 2 ans** d'un établissement d'enseignement supérieur situé sur le territoire national.

La participation au concours, qui est **gratuite**, peut se faire de **façon individuelle** ou par équipe de **trois maximum**.



Calendrier du concours

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au **15 mars 2024**, ce qui laisse quelques mois aux futurs participants de préparer leur projet et de remplir la totalité des critères mentionnés dans le guide du candidat. En avril 2024 se tiendra le comité technique de présélection, suivi du jury en juin 2024. Enfin, les gagnants se verront récompensés lors de la **remise des prix en octobre 2024**.

Toutes les informations nécessaires sont consultables dans le [guide du candidat](#) ainsi que dans le [règlement](#) du concours à partir de septembre 2023.

Informations complémentaires sur :

concoursdesignvitality.fr

#LowTech #Résilient #Design #Bois

#Biosourcés

Contacts presse

Agence aiRPur

Laurent Murli / Pascal Margueron

lmurli@agence-airpur.fr

03 81 57 13 29 - 06 01 77 09 91